

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le 05 juin 2024, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 mai 2024, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, COSSON-DESCUBES Suzy, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, DESSAIVRE Jean-Jacques, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, TONNEAU Jean-Marie, BIRON Cécile, SAUVEZIE Dominique, BLANC Jeanne, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, BERGIER Paul, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, LECLERC Gérard, DEBS Elisabeth, GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, REYNAL Jean, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CAPPELAERE Gérard, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, MARTIAL Claude, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, SCIARD Hughes, MARIAN Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, BORDE Pierre par FURET Henri, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, FAURE Bruno par VANTHOURNOUT Lucile, LANGLAIS Jean-Charles par POTET Christiane, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, GERVREAU Jean Pierre par PILLET Anthony, BOURDEZEAU Laurence par HEULIN Valérie, PAILLE Jean Marc par VIGNEAUD Alain, OLIVIER Fabrice par BRUANT Franck, AMAT Pierre par LARGEAU Agnès.

Procurations : MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, MORASSUTTI Nicolas à PERONNEAU Chantal, VELEZ Jean-Michel à CLEMENT Gérard, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, MARCHESIN Dominique à CHARLASSIER Hervé, MAINGOT Maud à PAVIE Christophe.

Absents excusés : TROGER Joël, OLLIVIER Michel, PERRIER Jean-François, POZZOBON Alain, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, CHAILLOU Philippe, MARRAUD Christine, BIGEY Laurent, VALLIER Marie-Hélène, FREDERIC Daniel, SALAH Christian, LANDREAU Bernard, ROUGER Christian, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, GRUEL Marie-Françoise, MORASSUTTI Nicolas, LETOURNEAU Antony, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, CHERAT Patrick, MOUNIER Pascal, LOPEZ Evelyne, BERNARD Didier, DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, MARCHESIN Dominique, DUFOUR Christian, PERUFFO Bernard, MAINGOT Maud, GEORGEON Raphaël, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 117

Nombre de votants : 123

Nombre d'absents excusés : 41

Nombre d'absents ayant donné procuration : 6

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Admissions créances éteintes de plus de 1 000 €

Conformément à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, les Conseillers Communautaires décident à l'unanimité d'admettre en créances éteintes les titres suivants :

Concernant le budget ZAC :

1. La créance de 44 142,96 €, due par STENICO étant devenue irrécouvrable par jugement de clôture pour insuffisance d'actif prononcé par le tribunal de commerce de LA ROCHELLE ;
Le Président de la communauté des Communes décide d'autoriser l'émission d'un mandat à l'article « 6542 - Créances éteintes » pour la somme de 44 142,96 € correspondant à la dette effacée.

Concernant le budget CDC :

2. La créance de 1 155 €, due par BRIC A BRAC 24 étant devenue irrécouvrable par jugement de clôture pour insuffisance d'actif prononcé par le tribunal de commerce de PERIGUEUX ;
Le Président de la communauté des Communes décide d'autoriser l'émission d'un mandat à l'article « 6542 - Créances éteintes » pour la somme de 1 155 € correspondant à la dette effacée.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **07 JUIN 2024**
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex